

ENVIRONNEMENT / INSTITUTIONS : Vers la constitution d'un syndicat mixte pour la gestion de l'eau du bassin versant de l'Iton

Le préfet de l'Eure vient d'inviter les communes du bassin versant de l'Iton à se réunir au sein d'un syndicat mixte afin d'anticiper au mieux l'obligation de gestion de l'eau à l'échelle intercommunale qui doit être appliquée à l'horizon 2018. L'entretien des cours d'eau, la gestion des milieux humides et la défense contre les inondations figurent parmi les compétences concernées. www.eure.gouv.fr